

# *la vie à* **ROISSY**

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

## SERVICE ACCUEIL & ÉTAT CIVIL

Au plus près  
des habitants  
p. 4

## SOLIDARITÉ

Un chèque énergie  
pour tous les Roisséens  
p. 6

## SORTIR

Le lien social ne prend pas une ride  
avec Les Cheveux blancs  
p. 10



2022



Bonne année  
à tous!



*Zoom*



## MARCHÉ DE NOËL

La crise sanitaire nous avait privés, en 2020, d'une des plus chaleureuses animations organisées à Roissy pour réunir les familles: le marché de Noël. Il a de nouveau réchauffé les cœurs et les papilles le mois dernier le long des allées du parc de L'Orangerie. Malgré les craintes encore suscitées par la menace épidémique, les services de la commune ont mis en place un superbe programme autour des chalets illuminés et des senteurs. La Vie à Roissy vous offre quelques images-souvenir de ces journées.

## Les essentiels

### LA QUALITÉ DE L'AIR

La qualité parfois dégradée de l'air que nous respirons en permanence est à l'origine de nombreuses pathologies qui affectent toutes les générations partout dans le monde. Où en sommes-nous à Roissy ? Pour en avoir le cœur net, la commune vient de commander un pré-audit sur la qualité de l'air à une entreprise spécialisée. Ce contrôle, désormais obligatoire, permettra de mesurer la présence d'éventuelles particules ou substances à risque dans les équipements ouverts au public d'ici 2023, en particulier les écoles, accueils de loisirs et structures accueillant des enfants. Des conclusions qui permettront d'identifier les origines d'éventuels dépassements de seuils.



### LA CPME SE RAPPROCHE DES ENTREPRISES DE ROISSY

La CPME qui défend les intérêts des entreprises de moins de 200 salariés partout en France, vient d'inaugurer une antenne d'accueil et d'information dans les locaux de la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'un partenariat avec l'agence de développement économique RoissyDev. « La CPME, deuxième syndicat patronal en France par le nombre de ses adhérents, se rapproche ainsi des milliers de petites entreprises de la plateforme aéroportuaire, l'un des pôles de développement les plus puissants d'Île-de-France pourtant confronté aux lourdes conséquences de la crise sanitaire », estime le président de la CPME du Val-d'Oise, Laurent Pillard.



### LA LOCATION DE MEUBLÉS DE TOURISME MIEUX ENCADRÉE

C'est officiel : plus question de louer une maison ou un appartement en meublé de tourisme à Roissy sans formalités préalables. Pour éviter que des logements ne soient détournés de leur vocation première, par le biais notamment des plateformes de location sur Internet, la commune soumet à autorisation préalable, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le changement d'usage d'un logement en meublé de tourisme pour plus de 120 jours par an. « Nous allons clairement renforcer les contrôles et mieux encadrer ces activités, en sanctionnant les abus s'il le faut », prévient le Maire. Pour informer clairement les propriétaires sur ces nouvelles dispositions, un règlement est mis à leur disposition sur le site internet [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr).

**Chères Roisséennes, chers Roisséens,**

**Au nom du conseil municipal et du personnel communal, j'ai le plaisir, à l'aube de cette nouvelle année, de vous présenter mes meilleurs vœux** de bonheur, de santé et de prospérité à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Il y a quelques semaines encore, je me réjouissais de pouvoir partager avec vous les premiers jours de 2022 dans le cadre d'une cérémonie d'échanges de vœux qui était prévue le 7 janvier et à laquelle tous les Roisséens étaient pour la première fois invités.

**Malheureusement, la puissance de la cinquième vague de l'épidémie a conduit le Gouvernement à annoncer, le 27 décembre, l'annulation de ces cérémonies** qui devaient se tenir dans de très nombreuses communes de France.

Je ne vous cacherai pas ma déception de devoir renoncer, après l'annulation des vœux de janvier 2021, à ce temps de rencontre que les services de la commune préparaient depuis plusieurs semaines dans l'intention de vous offrir un agréable moment de rencontre convivial et amical.

**Cette soirée vous aurait permis de dialoguer avec vos élus, de rencontrer les bénévoles qui font vivre nos associations et clubs sportifs, de retrouver vos voisins et amis.** Bref, de rassembler la grande famille des Roisséens. Je n'avais nullement l'intention de vous infliger un long discours, mais plus simplement, de vous offrir le réconfort que nous attendions tous de ce début d'année 2022.

**Pour ma part, avec l'ensemble de mon équipe, nous poursuivons notre tâche avec optimisme**, en suivant le cap du renouveau et la volonté inaltérée de réussir l'avenir de notre village. 2022 sera tout d'abord marquée par achèvement des investissements réalisés dans l'enceinte du complexe sportif (extension de la structure couverte, mise en service du City Park).

Nous engagerons également la réalisation d'un nouveau parking en centre-ville, sur un terrain acquis par la commune l'année dernière, à l'arrière de la pharmacie. Cet investissement nous permettra de repenser, avec vous, le rôle fédérateur de notre belle place du Pays-de-France, autour de nos commerçants et services publics.

**2022 devrait aussi nous permettre de poursuivre une politique volontaire et innovante** dans le domaine du logement, avec les premières réflexions sur les 40 logements neufs que nous sommes enfin autorisés à construire dans les années à venir. Ce développement modéré et maîtrisé maintiendra une dynamique de vie à Roissy, tout en préservant la dimension humaine de notre village.

**Par ailleurs, nous poserons les bases d'une réflexion à plus long terme sur le devenir des terrains du Chesneau, initialement destinés au projet d'International Trade Center.** La crise sanitaire a définitivement condamné ce programme ambitieux de 700 millions d'euros. Il nous faut désormais trouver une autre destinée à ces 14 hectares de terrain idéalement situés. C'est une opportunité exceptionnelle qu'il nous faut saisir sans attendre pour tirer les leçons de la crise que nous traversons et diversifier nos activités économiques, trop centrées sur l'activité hôtelière.

**2022 est l'année charnière de ce mandat municipal.** Elle mettra véritablement sur les rails le projet de mon équipe: un passé réussi pour un avenir prometteur. Nous le ferons avec une philosophie que je permets d'emprunter à Bouddha: « *Laisse aller ce qui était, accepte ce qui est, ait confiance en ce qui sera* ». En y ajoutant, tous ensemble!

**Michel Thomas**  
Maire de Roissy-en-France



**Le marché de Noël et les animations organisées autour de cet événement ont été partagés par des centaines de visiteurs.** Monsieur le Maire a félicité les organisateurs de ces trois journées féeriques et conviviales: bénévoles, agents des services de la commune et exposants. Sans oublier l'invité vedette de ces animations: le père Noël!

## SERVICE ACCUEIL & ÉTAT CIVIL

# AU PLUS PRÈS DES ROISSÉENS

Ce service assure l'une des fonctions les plus essentielles de la commune. Il instruit et constitue les actes d'état civil : reconnaissances, naissances, mariages et décès. Il délivre les livrets de famille et assure la tenue des registres officiels. En 2022, les trois agents du service organiseront les opérations de recensement de la population ainsi que les opérations de vote à l'occasion des élections présidentielles puis législatives.



Accueil des usagers, gestion de l'état civil, gestion du courrier (arrivée/départ), préparation des mariages, gestion du cimetière : l'équipe composée de Adeline Petit Roy, Cécile Maïz et encadrée par Nathalie Bussat-Pereira est en lien direct avec les Roisséens pour effectuer leurs démarches administratives les plus courantes et les orienter vers les différents services de la commune.

**D**ix mille : c'est le nombre d'appels que les agents d'accueil de la mairie réceptionnent chaque année, en moyenne, pour orienter les usagers vers les différents services de la commune. Ajoutez à cela plus de 4 200 passages d'usagers pour traiter les seules

demandes de cartes nationales d'identité et de passeports : deux chiffres qui témoignent d'une activité régulière et essentielle, la qualité d'un accueil constituant le reflet d'une qualité de service plus globale. « Ces femmes expérimentées sont au contact direct des

Roisséens et font preuve d'une grande bienveillance pour les guider dans leurs démarches », tient à souligner Michèle Calix, adjointe au maire en charge des relations aux usagers.

2022 mobilisera tout particulièrement l'équipe de l'état civil, en charge de l'organisation du recensement de la population roisséenne du 20 janvier au 19 février 2022 mais également des élections, avec les deux scrutins majeurs, présidentielles et législatives, qui auront lieu respectivement les 10 et 24 avril puis les 12 et 19 juin prochains.

### Pour voter à coup sûr...

Depuis 2018, la liste électorale est quant à elle mise à jour en permanence, sans attendre les échéances électorales. Cette réforme a notamment permis de prolonger le délai limite d'inscription jusqu'à 6 semaines avant le premier tour d'un scrutin. En clair, si vous venez de vous installer dans la commune, vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur la liste électorale. Cette démarche peut être effectuée en mairie ou par Internet, via le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr). Ce site permet également de vérifier si vous êtes bien inscrit dans la commune.

## L'ÉTAT CIVIL EN CHIFFRES

**37** petits Roisséens sont nés en 2021. La plupart des bébés viennent au monde à la maternité de l'hôpital de Gonesse.

**10** mariages ont été célébrés en mairie en 2021. Un chiffre qui reste en deçà du niveau habituel de l'ordre de 15 mariages par an, mais bien meilleur que le niveau historiquement bas de 2020 avec seulement 6 mariages célébrés.

**18** Roisséens sont décédés en 2021. Ce nombre est strictement identique à celui de 2020 et légèrement inférieur à celui de 2019 car 21 habitants de la commune nous avaient quittés.

**7** reconnaissances d'enfant ont été enregistrées en 2021. Cette démarche est effectuée par les couples non mariés ou non pacésés.

**2 147** demandes de carte nationale d'identité et de passeport ont été traitées en 2019 (année de référence). La commune délivre ce service aux habitants de la commune, mais également à toute personne en faisant la demande, quel que soit son lieu de résidence.

**25** jeunes Roisséens ayant atteint l'âge de 16 ans en 2021 se sont fait recenser. Ce recensement militaire est obligatoire, non seulement pour passer des examens scolaires et notamment le baccalauréat, mais aussi pour le permis de conduire. Il entraîne également l'inscription automatique sur la liste électorale.

**250** légalisations de signatures sont effectuées en moyenne chaque année. Ce service permet d'authentifier une signature sur des actes officiels (actes notariés, documents ou contrats d'entreprise...).

**350** demandes de copies d'actes d'état civil traitées en 2021.

## EN DIRECT DES ARCHIVES

# QUAND LES MARIAGES RACONTENT NOTRE HISTOIRE

Les registres d'état civil des communes immortalisent les unions, éphémères ou éternelles, célébrées sur leur sol. Des documents bien plus instructifs qu'il n'y paraît. Plongée au cœur des archives avec quelques-uns des mariages les plus marquants célébrés à Roissy.

C'est un engagement historiquement fort. Si des mariages sont célébrés depuis l'antiquité, leurs traces écrites anciennes restent assez rares. L'enregistrement des actes de mariage par les municipalités est même, lui, très récent. Il aura en effet fallu attendre un décret de l'Assemblée nationale législative datant du 20 septembre 1792 pour voir la responsabilité des registres de mariages (mais aussi de naissance et de décès) incomber aux maires dans le cadre de l'état civil. Avant, cette date, c'est l'église qui se chargeait de cette tâche. Cette dernière a remis les registres de BMS (baptêmes, mariages, sépultures) aux différentes municipalités, permettant d'avoir un historique des actes consignés avant 1792. Roissy-en-France dispose ainsi de traces écrites de mariages bien plus anciens, le plus lointain datant de juillet 1622.

### Un mariage de haut rang à Roissy-en-France

Parmi les unions les plus prestigieuses célébrées dans notre village, les archives disposent de l'acte de mariage de Maurice Gabriel Riquet de Caraman le 8 juin 1799. Le seigneur de Roissy, homme politique et militaire issu de l'une des grandes familles ayant vécu dans notre commune, avait alors épousé demoiselle Antoinette Hugues de la Garde, fille d'un négociant et armateur des Bouches du Rhône, qui fut notamment l'un des premiers régents de la Banque de France. Le couple aura finalement trois filles.

### Une union sous l'ère du calendrier Républicain

Au rang des mariages les plus marquants, citons également celui de monsieur Boivin et de madame Le Long. Cette fois, l'intérêt ne réside pas dans l'origine des deux conjoints, mais bien la date de leur union : le 28<sup>e</sup> jour de Messidor an 12. Si vous n'êtes pas familier avec le calendrier républicain, ce jour correspond dans notre calendrier grégorien au 17 juillet 1804. Le calendrier républicain, ou calendrier révolutionnaire, a été créé pendant la Révolution française. Il a débuté le 1<sup>er</sup> vendémiaire



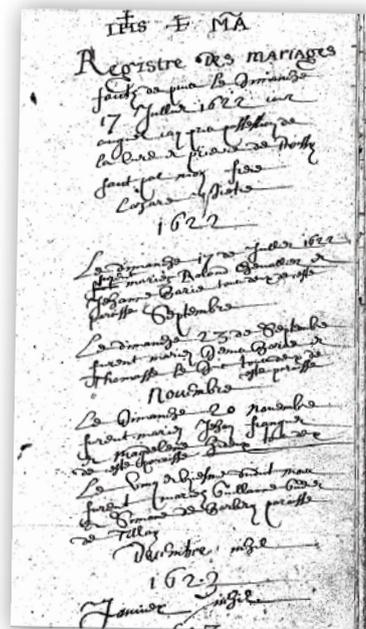
Photo d'un mariage célébré à Roissy en 1910, conservée dans les archives communales. Les familles s'offraient le luxe d'une photographie, alors réservée aux grandes occasions (communions, mariages, service militaire...). Archive 1E 02.

an I ou 22 septembre 1792, au lendemain de la proclamation de l'abolition de la monarchie (même s'il n'est entré en vigueur que le 15 vendémiaire an II ou 6 octobre 1793) pour être utilisé jusqu'en 1806.

### Un témoignage de l'histoire agricole de Roissy

Les registres des mariages, tenus au fil des siècles, permettent également d'en apprendre davantage sur les professions des époux et de leurs témoins. Une trace écrite de l'évolution des métiers à travers le temps, mais également de l'histoire du village où les activités agricoles représentaient par le passé une grande part des emplois. Ainsi, il n'est pas rare de trouver mention de métiers aujourd'hui disparus ou dont l'appellation a changé : manouvrier (ouvrier saisonnier) ou journalier (ouvrier employé à la journée), commis de ferme, cribleur (ouvrier agricole chargé de passer les grains au crible, sorte de tamis), marchand de blonde (bovin), garçon d'écurie, conducteur de voiture, charretier, passementière, tailleur d'habits, domestique... On y retrouve également des fonctions plus éminentes, telles que notaire, docteur en médecine ou encore "propriétaire".

## 1<sup>ER</sup> ACTE DE MARIAGE



Voici le 1<sup>er</sup> acte de mariage enregistré officiellement le 22 juillet 1622 à Roissy. Consignés dans les registres de BMS (baptêmes, mariages, sépultures), remis par l'église à la commune dans le cadre de la création de l'état civil en 1792, certains actes de mariage anciens témoignent d'événements historiques.

## SOLIDARITÉ

# UN CHÈQUE ÉNERGIE POUR TOUS LES ROISSÉENS

**Ce dispositif exceptionnel est mis en place pour compenser les fortes hausses du coût des énergies domestiques. Quels en seront les attributaires et pour quels montants ? Quelles formalités pour en bénéficier. Toutes les réponses.**



### Quelles formalités accomplir pour bénéficier de ces chèques ?

Il faudra se présenter au CCAS en mairie annexe entre le 31 janvier et le 15 avril. Le chèque énergie sera délivré sur place sur présentation d'une attestation d'assurance logement à jour, d'un justificatif de domicile prouvant votre domiciliation à Roissy depuis plus de trois ans et d'une pièce d'identité (même documents que pour les chèques-vacances). À noter : un seul chèque sera délivré pour chaque logement, selon sa taille et quel que soit le nombre de personnes y résidant.

### Cette aide est-elle cumulable avec d'autres ?

Oui. Les bénéficiaires d'aides sociales délivrées par l'État pourront recevoir, en plus, le chèque énergie de la commune.

**P**lus de dix pour cent de hausse du prix de l'électricité et du gaz. Autant pour le prix des combustibles : le pouvoir d'achat des Français a été largement grignoté par ces dérapages auxquels personne n'échappe, s'agissant des dépenses les plus contraintes du budget des ménages, après l'alimentation et le logement.

La commune, par l'intermédiaire du CCAS, a donc imaginé un dispositif d'aide inédit qui permettra de soulager le compte en banque des Roisséens, en n'oubliant personne.

### Qui est concerné ?

Sans négliger le caractère social de cette mesure, la commune a souhaité apporter cette aide à tous les Roisséens résidant dans la commune depuis au moins trois ans pour les locataires et un an pour les propriétaires occupants. Ils pourront en bénéficier, sans conditions de ressources.

### Quel sera le montant des aides ?

Elles seront délivrées sous forme de « chèques énergie », uniquement utilisables pour payer des fournisseurs d'énergie domestique tels qu'EDF, Engie, et l'ensemble des fournisseurs de gaz et d'électricité du marché.

Le montant de ces aides sera calculé selon la taille du logement : 50 € pour un T1 et T2 ; 70 € pour un T3 ; 90 € pour un T4 et 110 € pour un T5 et +.

**> Renseignements auprès du CCAS au 01 34 38 52 00**



**Questions à...  
Michèle Calix, adjointe au maire  
déléguée aux relations citoyennes**

### Ce chèque énergie constitue une bonne nouvelle pour les Roisséens

Il y a incontestablement un problème de pouvoir d'achat lié à la flambée des prix des énergies des derniers mois et celles à venir. Roissy a la réputation d'être une commune aisée, mais il faut rappeler qu'un grand nombre d'habitants de la commune, jeunes actifs, retraités ou locataires du parc social font partie de ces Français qui ont parfois du mal à joindre les deux bouts. Nous avons donc constitué un atelier de réflexion au sein du CCAS pour mettre en place un dispositif qui bénéficiera à tous, et pas seulement aux bénéficiaires des aides sociales légales, en nous inspirant du principe des chèques-vacances dont tous les Roisséens bénéficient chaque année.

### Sur quelle base ?

La base de calcul, c'est la typologie du logement et non la situation personnelle des occupants. C'est pourquoi nous demandons l'attestation d'assurance qui décrit précisément la nature et la taille de l'habitation. C'est une méthode simple pour atteindre tous les locataires ou propriétaires de manière équitable, la facture d'énergie étant directement dépendante de la taille d'une maison ou d'un appartement. Il n'y a pas de conditions de ressources, la seule condition, c'est d'habiter dans la commune depuis au moins trois ans pour les locataires et un an pour les propriétaires occupants.

### Ce chèque peut-il être utilisé pour tout type d'achat ?

Non. Il n'est valable que pour payer les fournisseurs d'énergie domestique et ne peut pas servir à financer d'autres achats. C'est un moyen efficace de délivrer une aide ciblée qui ne sera pas détournée de son objectif : aider les Roisséens à financer le surcoût de leurs factures dans les prochains mois.



## SENIORS

# VERS UNE RESTRUCTURATION DU SERVICE DES AIDES À DOMICILE

**En place depuis plusieurs dizaines d'années, le service communal des aides à domicile pourrait prochainement cesser ses activités. Toutefois, la commune est en négociation active avec un prestataire.**



Accompagner les seniors au quotidien pour faciliter leur maintien à domicile, c'est la mission des aides ménagères de Roissy. De nouvelles contraintes réglementaires, doublées de difficultés de recrutement pourraient toutefois contraindre la commune à déléguer ces services à des prestataires extérieurs agréés.

Un service municipal qui cesse son activité, ça ne s'était jamais vu. Et pourtant, c'est bien la décision que les élus envisagent de prendre en se résignant à mettre un terme aux activités des aides ménagères municipales... à contrecœur. Une décision justifiée par des contraintes administratives bien trop lourdes qui prendront effet en février prochain.

### Une réglementation trop contraignante

De nouvelles évolutions réglementaires imposées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse directement impliquée dans l'organisation et le financement des aides à domicile. Parmi les nouvelles exigences qui entreront en vigueur en février prochain et devant lesquelles beaucoup de petites communes vont capituler, l'obtention d'une autorisation d'exercice nécessitant des contraintes administratives trop lourdes pour une commune. « On ne peut plus suivre. À l'échelle d'une commune de 3000 habitants, de telles contraintes ne sont pas gérables », regrette Marie-Claude Lepeuve, conseillère municipale déléguée aux seniors.

Pas question toutefois de ne plus proposer ces services essentiels du quotidien tels que ménage, repassage, entretien du linge ou aides pour les courses. La

commune envisage la mise en place d'une convention avec une entreprise extérieure qualifiée et agréée, à l'ensemble des nouvelles normes. Après les aides financières accordées par le CCAS, le coût restera très abordable pour nos seniors Roisséens. « Les aides à domicile jouent un rôle majeur pour le maintien à domicile de nos anciens et nous tenons à maintenir ces prestations d'accompagnement, même s'il nous faut recourir à des personnels extérieurs », résume le maire, Michel Thomas.

## VOYAGES DES SENIORS: VERS UN REDÉCOLLAGE!

La crise sanitaire de 2020 aura cloué au sol les Roisséens voyageurs. Le voyage annuel qui devait conduire nos retraités au Laos est tombé à l'eau, de même que le séjour en Bretagne et les deux jours très appréciés des plus âgés. 2021 a heureusement permis la reprise partielle de ces échappées. En septembre, deux groupes de 47 et 41 participants ont séjourné deux jours à Granville, dans la baie du Mont Saint-Michel. 2022 verra-t-elle le retour du grand voyage? « Nous l'espérons vivement, mais nous resterons prudents en proposant un voyage dont la destination dépendra des contraintes sanitaires, en Europe ou en France », annonce Marie-Claude Lepeuve, conseillère municipale déléguée aux seniors. La destination sera communiquée dans les prochaines semaines. De la même manière, le court séjour sera proposé en 2022.

## En bref

### L'espace de vie partagé a ouvert!

C'est le nouveau lieu dédié à la rencontre de toutes les générations de roisséens. L'espace de vie partagé a ouvert ses portes à La Passerelle le 8 janvier avec deux premiers ateliers. Installé dans l'ancienne ludothèque, il accueille un coin détente propice à l'échange, un bar à jeux pour se divertir et une salle multisensorielle pour vivre de nouvelles expériences sensorielles. Il permet également d'organiser différents rendez-vous en lien avec la famille. Tous les samedis, le public peut ainsi prendre part à des ateliers ouverts aux adhérents, organisés sur divers thèmes. Parmi eux, le zéro déchet, l'une des grandes thématiques chères aux équipes. Chacun peut aussi venir partager ses compétences ou ses hobbies avec les autres participants. Cordons-bleus, experts du bricolage ou du tricot, as du puzzle, n'hésitez pas à vous faire connaître! À noter qu'un samedi par mois, un atelier petite enfance permet aux bambins et à leurs parents de passer un moment convivial ensemble.

Programme sur [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr)

### Analyse des besoins sociaux

C'est une obligation dans les communes au début d'un nouveau mandat: procéder à une analyse des besoins sociaux de la population. Cette enquête permet en effet d'identifier les besoins prioritaires et de redéfinir les politiques sociales en place et d'adapter les services aux attentes de la population. Retardée en raison des confinements successifs de 2020 et 2021, cette procédure devrait débuter dans les prochains mois et sera menée auprès de tous les foyers roisséens par un cabinet spécialisé que la commune vient de sélectionner.



## 2021 EN IMAGES... UN FILM OÙ LES ROISSÉENS ONT LA PAROLE

Des animations sympas, des reportages photo et vidéo et plusieurs séquences aériennes réalisées tout au long de l'année écoulée lors des temps forts de la vie locale, des informations à retenir sous forme d'infographies, les voix de Roisséens et celle du maire pour compléter les images : découvrez ce film riche en informations, accessible depuis le site internet de la commune, en rubrique actualités ou grâce au QR code ci-contre.



# grand angle



## CE QUI VA CHANGER EN 2022... VOS ÉLUS VOUS DISENT TOUT !

Près de 400 Roisséennes et Roisséens étaient attendus à la cérémonie des vœux qui devait se tenir le 7 janvier dernier au complexe sportif des Tournelles, mais la cinquième vague de l'épidémie a contraint la municipalité à annuler cet évènement. Ce dossier réunit quelques-uns des messages que les élus avaient préparés pour faire le point sur les actions réalisées ou engagées en 2021 et ouvrir des perspectives sur 2022. Bonne lecture !

Inévitable ! C'est le mot qui revient dans les propos de l'ensemble des élus roisséens après l'annulation de la soirée festive de vœux de 2022. Le maire tient toutefois à rappeler le sens que devait revêtir la cérémonie. « C'était l'occasion de nous retrouver et de dialoguer, de faire le point sur le renouveau insufflé depuis près de deux ans dans l'action municipale et de présenter les actions nouvelles qui marqueront l'année 2022 ».

Michel Thomas avait ainsi prévu de présenter les grands dossiers que l'équipe municipale aura à traiter tout au long de l'année : **le devenir des réserves foncières au nord du village après la confirmation de l'abandon du projet International Trade Center ; la réflexion participative autour des 40 logements que la ville va pouvoir réaliser dans les années à venir ; les grands projets intercommunaux dans les domaines des transports et du développement économique.** Bref, l'avenir du Roissy et du territoire au sortir d'une crise sans précédent. « Nous y réfléchissons tous ensemble, car 2022 sera aussi l'année de la concertation et du dialogue » assure le maire.

### **ACTION SOCIALE, POLITIQUE FAMILIALE, LOGEMENT, RÉUSSITE SCOLAIRE ET SOCIALISATION**

**Michèle Calix, première adjointe au maire**

« L'année 2022 sera placée sous le signe d'un accompagnement social renforcé avec la mise en place du chèque énergie sous l'égide du CCAS pour tous les Roisséens et la poursuite d'une politique d'accès au logement social. Nous avons développé une stratégie d'acquisition de biens immobiliers pour accroître notre patrimoine communal qui a permis d'attribuer une quinzaine de logements en 2021 et nous continuons dans cette voie.

La grande nouveauté de 2022, c'est l'ouverture d'un espace d'accueil intergénérationnel à La Passerelle pour maintenir le lien entre les familles et les Roisséens de tous âges par le biais d'un programme d'activités attractif et participatif. N'hésitez pas à nous contacter pour apporter vos idées et faire réussir cette initiative ».



### **COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME**

**Denis Côme, deuxième adjoint au maire**

« Dans le domaine de la communication nous allons développer le volet numérique avec, notamment, l'installation d'écrans interactifs dans les différents bâtiments communaux tout en modernisant nos supports traditionnels à travers la nouvelle maquette de votre magazine que vous avez entre les mains. Sur le plan de la culture, une nouveauté au programme avec un premier « Escape game » qui permettra de découvrir l'ensemble des activités et des écoles d'enseignement artistique de L'Orangerie, les 7, 8 et 12 février prochains. Vous serez tour à tour bibliothécaire, danseur, comédien, plasticien ou musicien pour tenter d'élucider les énigmes d'un livret sacré.



Enfin, 2022 sera marquée par toute une série de nouveautés à l'Office de tourisme : la location de vélos électriques, un circuit en autocar deux fois par jour pour découvrir les points d'intérêt du territoire, une nouvelle exposition photo en septembre et l'ouverture du nouveau siège de l'Office au cœur du village, place du Pays-de-France, pour être encore plus proches de vous ».

## ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE, HANDICAP

### Catherine Duteau, troisième adjointe au maire

Dans le secteur de l'éducation, nous allons notamment proposer des ateliers culinaires dans nos écoles pour sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Nous allons par ailleurs renforcer nos actions en direction des personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap : accessibilité de la voirie et des espaces publics, création d'un partenariat avec la Maison départementale du handicap, mise en place d'un protocole d'accueil dans toutes nos structures éducatives, création d'une aire de jeux inclusive, constituent les grandes pistes d'action.

Enfin, dans le domaine de la jeunesse, nous allons lancer un conseil des jeunes présidé par un ambassadeur et une ambassadrice des jeunes roisséens. L'idée est de renforcer la participation des jeunes à la vie de la commune. Ils ont tant à nous apporter !



## SPORTS

### Guénaël Decate, conseiller municipal délégué

2021 nous a permis de donner un coup de pouce à la pratique sportive à Roissy par le biais du premier « Sport Pass » qui a remporté un franc succès avec 362 adhésions. 2022 sera quant à elle marquée par la mise en service de nouveaux équipements au complexe sportif, pour une pratique plus libre et plus accessible : création du City Park et de ses 3 espaces de jeux, création d'un Street Workout à l'emplacement de l'ancien mur d'escalade. Vous pourrez découvrir ces nouveaux espaces ludiques et sportifs à l'occasion de la Fête des sports, en mai prochain.



## URBANISME, TRAVAUX

### François Carrette, quatrième adjoint au maire

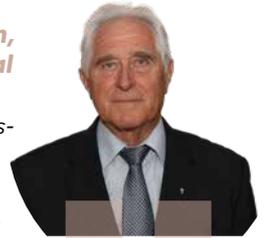
En 2022, place aux piétons. Parce que Roissy est un village à dimension humaine, nous voulons reconquérir nos espaces publics pour améliorer la sécurité des piétons, en protégeant mieux le cheminement de nos écoliers, en transformant notre belle place du Pays-de-France en espace de convivialité et de vie commerciale, en créant un axe piétonnier reliant la place Caraman au square de la Concorde. C'est un nouveau cœur de village que nous nous apprêtons à faire battre dès cette année, en lançant notamment de nouvelles études de faisabilité. Et nous demanderons leur avis aux Roisséens par le biais d'une grande concertation.



## SÉCURITÉ, TRANSPORTS, CIRCULATION

### Bernard Vermeulen, conseiller municipal délégué

La protection des Roisséens reste au cœur de nos priorités. En 2021, notre police municipale a été renforcée par le recrutement d'un quatrième agent et nous avons renouvelé notre convention avec la police intercommunale de l'Agglo pour 3 équivalents temps plein sur la commune, 7j/7 et 24h/24. Nos agents sont également dotés de caméras piétons, de terminaux de verbalisation et d'un nouveau logiciel de gestion du service pour plus d'efficacité. En 2022, nous réaliserons les derniers aménagements des locaux de notre police municipale et investirons dans l'amélioration de notre réseau de vidéoprotection au moyen de la fibre optique, beaucoup plus performante pour la transmission des images. Un objectif pour l'ensemble de ces initiatives : préserver notre tranquillité.



## ANIMATIONS, VIE ASSOCIATIVE

### Valérie Redouté, cinquième adjointe au maire

En 2022, Roissy va renouer avec l'esprit de la grande fête des Visibles. Les 25 et 26 juin prochains, de magnifiques reconstitutions historiques nous plongeront dans l'épopée des conquêtes napoléoniennes et ferons vivre le souvenir des guerres de 14-18 et de 39-45. Avec des centaines de figurants en costumes d'époque, de matériels et d'engins fidèlement restaurés, de spectaculaires scénographies, nous passerons deux jours hors du temps. Prenez date !

Autres bonnes nouvelles, sous réserve bien sûr de l'évolution de la situation sanitaire : le retour de la brocante et bien évidemment, les animations de « L'Été à Roissy » sous une forme encore renouvelée.



## ENVIRONNEMENT, ESPACES PUBLICS, GOLF

### Patrick Pamart, sixième adjoint au maire

Après deux années marquées par les aléas de la crise sanitaire, 2022 verra le démarrage complet de l'aire de loisirs de la Vallée verte et du golf. En accord avec la Communauté d'agglomération, la commune va prendre la propriété et assurer en direct la gestion de ce poumon vert pour le rendre accessible au plus grand nombre et permettre tout particulièrement aux Roisséens de découvrir et pratiquer le golf, grâce à des tarifs préférentiels sur les abonnements. De son côté, la Communauté d'agglomération proposera la découverte du golf aux écoliers de l'ensemble du territoire. L'objectif est de gagner en efficacité et en réactivité, sans incidence financière pour les Roisséens et de valoriser ce site exceptionnel.



## SÉNIORS

### Marie-Claude Lepeuve, conseillère municipale déléguée

De nombreux changements et des nouveautés sont prévus cette année pour nos séniors, après une année 2021 un peu morose qui s'est heureusement terminée avec la distribution des chocolats de Noël et un sympathique goûter. Reprise du grand voyage annuel à destination d'un pays dont la destination dépendra des contraintes sanitaires, mise en service d'un minibus sponsorisé par les commerçants de Roissy pour desservir le centre commercial Aéroville, refonte du service d'aides à domicile avec maintien de la prise en charge financière de la commune : tout est prêt pour accompagner nos retraités sur le chemin d'une vie plus normale en 2022. On croise les doigts !



## CONSEILLÈRE MUNICIPALE D'OPPOSITION

### Patricia Petit

Permettez-moi tout d'abord de me joindre à toute l'équipe « Roissy Demain Agir Ensemble », pour vous souhaiter une excellente année 2022. Nous entamons notre troisième année de mandat dans l'opposition, dans un état d'esprit toujours aussi positif et j'en profite pour vous remercier de votre confiance. Lors de l'installation du conseil municipal en 2020, j'avais annoncé que nous souhaitions contribuer à son bon fonctionnement ainsi qu'à la gestion des débats pour être une opposition positive, constructive et participative.

Nous avons voté la plupart des délibérations proposées par la majorité, aux conseils municipaux, après les avoir étudiées et débattues. Investis dans certaines commissions, nous souhaiterions être plus intégrés dans l'étude et la prise de décision pour la commune. Notre seule préoccupation, est l'intérêt du village et de ses habitants. Et notre rôle, est aussi d'être vos relais sur le terrain, de faire remonter vos suggestions, vos remarques et vos interrogations. L'écoute et le dialogue, la concertation et l'information, la transparence et la proximité, constituent les fondamentaux de notre engagement. Que 2022, nous permette, tous ensemble, de nous retrouver, de nous réunir, de partager et de réaliser de beaux projets communs.



**SORTIR**

# LE LIEN SOCIAL NE PREND PAS UNE RIDE AVEC LES CHEVEUX BLANCS

Fondée en décembre 1977, l'association des Cheveux blancs propose aux seniors du village de se réunir pour des activités et des sorties culturelles. Un moyen de lutter contre l'isolement et de maintenir le lien.

**C'**est l'une des plus anciennes associations de la commune... Et forcément celle dont la moyenne d'âge est la plus élevée. N'allez pas pour autant croire que les 80 adhérents du club des Cheveux blancs sont inactifs, ou même qu'ils arborent tous cette teinte capillaire. Créée en 1977 avec l'objectif de maintenir le lien social entre les seniors roisséens, l'association est une véritable institution du village. Il est possible d'y accéder sans aucune condition d'âge dès son entrée en retraite, même anticipée, à condition de vivre dans la commune.

## Jeux de société, ateliers et goûter pour créer du lien

Chaque mardi après-midi, hors congés d'été et vacances de Noël, les membres se réunissent dans un local situé rue Houdart pour des activités, jeux et ateliers. Sans oublier les collations et goûters servis chaque semaine. Un rendez-vous hebdomadaire que ne manquerait pour rien au monde la trentaine d'habités.

Car pour beaucoup de seniors vivant seuls, le club est une véritable bouée et un moment essentiel de leur semaine. Une occasion de se retrouver et de tisser des liens durables. « *Au fil du temps, des groupes se forment et perdurent* », souligne Michelle Bardelli, présidente des Cheveux blancs, qui voit cohabiter des membres fraîchement retraités comme octogénaires.

## Des sorties pour s'aérer l'esprit

L'autre attrait de l'association, ce sont ses sorties culturelles organisées plusieurs fois par an. Récemment, elle a proposé à ses membres une escapade dans l'Eure en octobre, une visite du Salon artistique à L'Orangerie en novembre et un déjeuner-spectacle au Paradis Latin à Paris en décembre. Temps calmes au club ou plus dynamiques en extérieur, chacun peut donc trouver son bonheur en fonction de ses attentes. « *Les adhérents participants aux sorties ne sont d'ailleurs pas forcément les mêmes que ceux présents le mardi* », précise Gilbert Mondehard,

trésorier de l'association, qui planifie aux côtés des autres membres du bureau l'ensemble des activités. À noter que les Cheveux blancs ont bravé le froid début décembre à l'occasion du marché de Noël, afin de vendre des gourmandises et produits confectionnés par les adhérents en vue de financer des animations futures.



En décembre, les Cheveux blancs ont profité d'un déjeuner-spectacle de fin d'année au Paradis Latin, à Paris.



Tous les mardis après-midi, une trentaine de membres des Cheveux blancs se réunissent pour des activités, des jeux et un goûter dans une ambiance décontractée.

## UNE ANNÉE 2022 ENTRE PROJETS ET INCERTITUDES

Comme nombre d'associations, les Cheveux blancs ont souffert de la crise du Covid-19, qui a obligé le club à mettre en pause une partie de ses activités. À ce titre, le grand repas de retrouvailles organisé en septembre dernier a marqué un véritable moment charnière après des mois d'incertitude et une reprise plus normale. Pas question cependant de faire preuve de précipitation quant au programme de 2022. « *Pour l'année à venir, nous préférons nous orienter sur des choses simples* », insistent Michelle Bardelli et Gilbert Mondehard. Simples, mais pas inintéressantes puisque l'association souhaite par exemple renouveler son concours de belote ou l'atelier orthographe, très ludique, qui avait rencontré un franc succès auprès des adhérents. « *Nous projetons également deux sorties* », ajoutent les deux membres du bureau.



## SPORT

# JUDO OU TAÏ-CHI : BIEN DANS SON CORPS ET SA TÊTE

Parmi les 12 associations sportives que compte le village, les Roisséens peuvent s'initier aux arts martiaux grâce à deux disciplines aux philosophies différentes. Confiance en soi, équilibre et endurance avec le judo, ou détente, mise en mouvement de l'énergie interne et concentration avec le Taï-Chi-Chuan, les bienfaits sont nombreux pour les pratiquants.

### Le judo : muscler son corps et son esprit

L'honneur, le respect, la politesse, la modestie, le courage, l'amitié et la maîtrise de soi. Ce sont les règles édictées et inculquées à tous les judokas par le code moral du judo. Dans la commune, le Judo club Roissy-en-France (JCRF) propose de s'initier à ce sport dès 4 ans, à travers des ateliers ludiques et initiatiques permettant d'acquérir les bases techniques. Avec 47 licenciés, dont 95 % de Roisséens encadrés par deux professeurs salariés diplômés d'État, dont Julie Weill Dit Morey, membre de l'équipe de France, Michael Amar et une bénévole, Sandrine Delys, les élèves peuvent se tourner vers une pratique de loisir ou se préparer pour de la compétition. Fondé en 2002 par Philippe Gros, le club se veut sportif et familial. « Même si l'enseignement est davantage axé sur le loisir, nous nous adaptons en fonction des attentes de chaque licencié », explique le président de l'association. Et d'ajouter : « Nous sommes sélectifs au niveau des compétitions et si un élève souhaite combattre, nous le poussons vers le haut en choisissant des épreuves adaptées à son niveau ». Pour le pur plaisir ou pour connaître le frisson du combat, les adhérents gagnent quoi qu'il arrive en confiance, en maîtrise d'eux-mêmes et en caractère. Sans oublier les précieuses aptitudes physiques apportées par la pratique du judo, comme une amélioration de l'équilibre ou de la force physique. Avec des créneaux pour tous les âges et tous les niveaux, n'hésitez pas à vous lancer.

**Au dojo : le mercredi, 2 cours pour les plus jeunes de 14 h à 16 h 15 et le lundi et le jeudi, 2 cours pour les ados et les adultes de 20 h 30 à 22 h.**

**Contact : phghg@free.fr**

### Mettre en mouvement son énergie interne avec le Taï-Chi-Chuan

Moins connu et trop souvent victime d'une image de gym douce, le Taï-Chi-Chuan est pourtant bien un art martial. Originaire de Chine, il repose sur une pratique martiale basée sur l'écoute et la concentration. À Roissy, l'association est née il y a 12 ans sous l'impulsion d'Odile Taillardat, qui enseigne la discipline le mardi et le jeudi aux élèves à partir de 16 ans. Aujourd'hui, le club compte 15 adhérents, principalement des adultes, qui doivent apprendre des séries de gestes très précis afin de les exécuter avec fluidité. « Il ne s'agit pas seulement d'une gymnastique au ralenti. Nous travaillons sur des notions comme l'énergie ou l'enracinement, avec pour objectif de mettre en mouvement cette énergie », souligne Odile Taillardat. Le Taï-Chi-Chuan est donc un excellent moyen d'être pleinement conscient de son corps et de se centrer sur soi et sur sa pratique le temps de chaque cours. Également centré sur le travail en binôme entre les pratiquants pour leur permettre de répéter les bons mouvements, le Taï-Chi développe de bonnes capacités d'écoute des autres et une certaine forme de bienveillance. Parmi ses cours, organisés par groupes de niveau, l'association dispose d'un créneau destiné à celles et ceux souhaitant s'orienter vers l'enseignement de la discipline. « Cinq élèves préparent leur Duan 1, accessible dès 3 ans de pratique », précise la professeure. Un bon moyen de progresser puisque cet art martial ne se pratique pas en compétition. N'hésitez pas à faire un passage au dojo pour découvrir un cours. Car à Roissy, le Taï-Chi s'adapte même aux horaires décalés avec des cours en journée!

**Au dojo : le mardi, 9 h 15 - 11 h 30 / 20 h - 22 h et le jeudi, 16 h 30 - 20 h 30.**

**Contact : odile.taillardat@laposte.net**

## ZAC Sud : les premiers hôtels sortent de terre



Le contexte économique difficile qui frappe encore l'activité hôtelière n'a pas découragé les investisseurs. Les premiers hôtels de la ZAC Sud-Roissy sont en cours de construction, et l'on peut désormais distinguer les structures de gros d'œuvre de l'hôtel Eklo (150 chambres en catégorie deux étoiles) dont l'ouverture est prévue fin 2022, et celles de la résidence de tourisme Stay City (qui comprendra 265 appartements) programmée pour l'automne 2023 (photo ci-contre). Le groupe Edouard Denis a quant à lui confirmé l'implantation de 2 hôtels d'une capacité totale de 845 chambres sur une partie des terrains précédemment occupés par la porcherie Franquet. Les premiers tra-

vaux de réalisation de ce programme devraient débuter au printemps 2022.

Le projet de construction d'une concession automobile multimarques premium est également confirmé par l'investisseur, mais ce dernier se montre prudent quant à la date effective de démarrage des travaux face aux incertitudes liées à la crise sanitaire.

Pour rappel, l'aménagement de cette zone d'activités est porté par la Communauté d'agglomération avec l'appui de la Société d'économie mixte d'aménagement du Val-d'Oise (SEMAVO) qui poursuit la commercialisation des lots de terrains disponibles.

## Qui seront les premiers ambassadeurs des jeunes de Roissy ?

La première élection de l'ambassadeur et de l'ambassadrice jeunesse, qui viendront remplacer la traditionnelle Marianne désignée chaque année, se déroulera le 29 janvier. Au-delà de ce pas en avant en matière d'égalité, l'objectif est de permettre à l'ensemble des 11/25 ans de s'engager. Ainsi, en parallèle de cette élection, sera créé un « Conseil des jeunes ». Lieu d'échanges et de réflexion, il permettra de mieux prendre en compte les attentes de la jeunesse roisséenne. Il sera présidé par les ambassadeurs et composé de l'ensemble des participants.

**> Votez pour votre candidat du 20 au 28 janvier sur [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr)**

## Les démarches d'urbanisme désormais dématérialisées

C'est l'une des obligations imposée aux communes par la loi Elan (portant Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le dépôt des autorisations d'urbanisme doit pouvoir s'effectuer de manière dématérialisée. Les communes de moins de 3 500 habitants ont ainsi à minima l'obligation de proposer une adresse mail à laquelle les dossiers d'autorisation d'urbanisme peuvent être envoyés. La commune de Roissy-en-France a cependant fait le choix d'aller au-delà de cette obligation, en s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif plus complet à travers la plateforme agréée « GeoPermis » (<https://www.geopermis.fr/>)

Celle-ci permet de déposer de manière dématérialisée une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire avec l'ensemble des pièces requises (formulaires, plans, notices...). Ce service en ligne permet également d'être informé de l'avancement de l'instruction du dossier et de rester en contact avec les services. La plateforme GeoPermis facilitera par ailleurs les échanges de documents entre le pétitionnaire, la commune et le service instructeur de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France qui instruit les différents dossiers pour le compte de la ville. Le dépôt ou l'envoi d'un dossier au format papier resteront cependant toujours possibles.

**> Si vous avez un projet soumis à autorisation, adressez-vous directement au service urbanisme, en mairie, pour bénéficier de conseils personnalisés et d'un accompagnement vers l'utilisation de ce nouvel outil.**  
**Service urbanisme : 01 34 29 43 13.**

## UNE NOUVELLE ACTION SOLIDAIRE POUR LE SERVICE JEUNESSE

Dans le cadre de son programme d'actions solidaires, le service jeunesse a noué un partenariat avec une ferme bio installée à Chelles, spécialisée dans la culture de fruits et légumes. Le 17 novembre dernier, un premier groupe composé de trois jeunes et d'un animateur s'est rendu sur l'exploitation afin d'offrir son aide à l'agricultrice gérante. Après avoir visité les lieux, l'équipe s'est chargée du palissage des pommiers. Un premier coup de pouce très apprécié qui en appelle d'autres. En effet, la ferme fera appel ponctuellement au service jeunesse pour des interventions le mercredi. Un grand bravo aux participants. Rappelons que les jeunes se sont mobilisés plusieurs fois en 2021, notamment à travers une collecte alimentaire au profit d'étudiants, d'un tournoi de football en faveur de l'association Ange Hélène, qui œuvre pour la sensibilisation du public à la pneumonie infantile, en aidant un bénéficiaire du CCAS à déménager, ou encore en décembre lors du Téléthon.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES ACTEURS DU GRAND ROISSY



Le Club des acteurs du grand Roissy (CAGR) s'est réuni le 2 décembre dernier au siège de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France pour dresser le bilan de son activité 2021. L'association, qui regroupe des acteurs politiques, institutionnels et économiques œuvrant à la valorisation du territoire du Grand Roissy, a fait le point sur les travaux menés par les différentes commissions en matière de transports, de logement, d'environnement ou encore d'emploi et de formation lors de l'année écoulée. La réunion a également permis d'aborder les grands chan-

tiers de 2022. Parmi les dossiers plus brûlants, le CAGR restera plus que jamais attentif aux évolutions concernant la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express, mais également l'impact de la future ligne Roissy-Picardie sur la vie des riverains de plusieurs communes de l'Agglo.

## UN DÉBAT SUR LA QUESTION DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le 2 décembre à L'Orangerie s'est déroulé un débat sur le thème du harcèlement scolaire. Une rencontre initiée par la députée Zivka Park qui s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de personnes. Le public a notamment pu échanger avec Hugo Martinez, président de l'association Hugo, qui vient en aide aux victimes de harcèlement. L'intervenant a témoigné de son parcours et répondu aux questions des participants. Au lendemain de l'adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi créant un délit de «harcèlement scolaire», Laetitia Avia, députée de Paris, est également intervenue afin d'évoquer le contenu du texte et les futures sanctions. Un rendez-vous axé sur l'information, mais également la sensibilisation, qui a permis à l'ensemble des participants de repartir avec un document expliquant comment réagir s'ils sont témoins de ce phénomène.



## FLEURISSEMENT : DES ROISSÉENS RÉCOMPENSÉS

Dans le cadre du concours Villes, villages et maisons fleuries, organisé par le conseil départemental du Val-d'Oise, les Jardins familiaux de la Besnard ont été doublement distingués. L'association a reçu le Prix coup de cœur, venant saluer la qualité de l'ensemble des jardins. Autre récompense, cette fois individuelle, le Premier Prix des potagers, décerné à Pascal Leroy, qui avait déjà été distingué par le passé. À l'issue de la cérémonie organisée à Cergy le 7 décembre, Christophe Chapeyron, président des Jardins, n'a pas caché sa joie. « C'est une fierté de voir notre travail et celui des services de la commune être récompensés », souligne-t-il. Enfin, une autre roisséenne a été primée. Il s'agit de Gracinda Guerreiro, qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix départemental des maisons fleuries.



## LES FLEURS DU SQUARE DE LA CONCORDE AUX COULEURS DU BLASON

Ce square situé à l'intersection de la rue Houdard et de la rue Chalot va bénéficier d'une opération d'embellissement qui lui redonnera de belles couleurs au printemps. Une végétalisation des massifs permettra notamment de mettre en valeur les pieds d'arbres, sur le thème des couleurs du blason de la ville, avec un mélange de rosiers rouges aux couleurs éclatantes et de perowskias de couleur bleue. Les surfaces en terre seront par ailleurs recouvertes de plantes vivaces persistantes.

## VACCINATION GRATUITE À AÉROVILLE

Aéroville, en association avec l'Agence régionale de santé et la commune de Roissy-en-France, accueille un centre de vaccination éphémère contre la COVID-19. Ce centre propose les vaccins Pfizer et Moderna. L'accès à la vaccination est gratuit et se fait avec ou sans rendez-vous, du samedi au lundi de 14 h à 20 h. Rendez-vous sur Doctolib pour prendre un rendez-vous

## LE CARNET

La commune adresse ses sincères condoléances à la famille de : Monsieur FELLAH Abdelmalek, le 15 décembre 2021 à Saint-Denis, Monsieur NHAMI Tala décédé le 2 décembre à Gonesse.

## INFOS POLICE

### TROTINETTE ÉLECTRIQUE : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER !

L'utilisation des trottinettes électriques sur la voie publique est soumise à plusieurs règles strictes. L'usager doit être âgé d'au moins 12 ans, utiliser les pistes cyclables, ou à défaut, rouler sur la route (25 km/h au maximum) ou sur les aires piétonnes (à 6 km/h maximum).

À noter que la circulation sur les trottoirs est interdite. Il ne peut pas transporter d'autre passager sur son engin. Le véhicule doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière, ainsi que de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Tout utilisateur d'une trottinette électrique a par ailleurs l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile et il lui est conseillé de porter un casque. En cas de manquement aux règles de circulation, le conducteur s'expose à une amende de 35 €. Circuler sur un trottoir est passible d'une contravention de 135 € d'amende, tandis que dépasser les 25 km/h peut exposer à une sanction de 1500 €.

Enfin, le stationnement sur les trottoirs est autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons et s'il n'est pas interdit par arrêté municipal.

## PENSEZ AUX TAXIS DE ROISSY

Un déplacement personnel ou professionnel en prévision ? Les Taxis de Roissy vous proposent des trajets à destination et en provenance de l'aéroport, et peuvent vous accompagner dans vos déplacements, rendez-vous et transferts à Paris et même à Aéroville ou Disneyland. Ils proposent une large gamme de véhicules afin de s'adapter à vos besoins. Contact : 01 34 29 92 70 ou [www.taxi-roissy-en-france.fr](http://www.taxi-roissy-en-france.fr)



Mairie de Roissy-en-France  
40, avenue Charles-de-Gaulle  
95700 Roissy-en-France  
01 34 29 43 00



Directeur de la publication : Michel THOMAS

Service communication de Roissy-en-France : Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Brenda RASIH, Marcelline DE OLIVEIRA, Clothilde CHRISTOPHE

Conception, rédaction et réalisation : Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France et Agence RDVA

Imprimeur : L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution



10-31-1093 / Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

**20 novembre**  
**Le Beaujolais nouveau, ça c'est Roissy !**

L'association Ça c'est Roissy a organisé sa traditionnelle dégustation de Beaujolais nouveau sur la place du Pays-de-France. L'occasion pour les Roisséens de savourer un verre de vin aux côtés des membres de l'association, de découvrir ses actions en faveur de Madagascar, et même de faire un petit don afin de soutenir ses prochains projets. Une initiative toujours aussi appréciée.



**11 décembre**  
**Celtic Legends**

L'ambiance électrique et chaleureuse des pubs irlandais s'est emparée de la salle de L'Orangerie.



**4 et 5 décembre**  
**Téléthon : merci à tous !**

Malgré la pluie et le froid, plusieurs dizaines de concurrents ont pris le départ des différentes courses proposées par l'ES Stains Cyclisme autour du complexe sportif. Le club tenait également une buvette qui a permis de récolter des fonds en faveur du Téléthon. Température plus chaleureuse le soir à l'occasion du repas-spectacle organisé par le Lions club, avec le soutien en salle des jeunes du service jeunesse et sur scène de l'association R'Mélodies. Activité toujours très attendue, le dimanche, les Roisséens ont pu se disputer les nombreux lots en jeu à l'occasion du loto, organisé avec le concours des membres du club des Cheveux blancs, les Anciens combattants, le club de Tai-Chi, les Jardins familiaux et l'association Ça c'est Roissy pour la vente des cartons. Enfin, saluons le travail du service jeunesse qui a une nouvelle fois assuré la préparation et la distribution de petits-déjeuners à domicile. Un grand bravo à Leonie, Clément, Clémence, Fanny, Lucie et Selena, qui ont bravé les intempéries à pied (le samedi) et à vélo (le dimanche) pour livrer pas moins de 110 colis, encadrés par deux membres du service jeunesse et par Shérazade Benradi, conseillère municipale.



**8 décembre**

**Dessins de Noël :  
vernissage de l'exposition**

Le vernissage de l'exposition « Dessins Noël et les fêtes de fin d'année » s'est déroulé le 8 décembre. Une grande fierté pour les 54 jeunes participants, âgés de 4 à 11 ans, de voir leurs créations exposées à la mairie.



RETROUVEZ  
TOUTES LES PHOTOS SUR  
[WWW.ROISSYENFRANCE.FR](http://WWW.ROISSYENFRANCE.FR)



20 décembre

### Des chocolats pour les seniors

Plus de 130 personnes se sont déplacées pour recevoir leurs chocolats autour d'un goûter gourmand. Le groupe photographié est composé des membres de la commission CCAS.

17 décembre

### Concert de Noël

Les élèves de l'école municipale de musique ont proposé un concert à L'Orangerie. L'occasion pour eux de fouler la scène une dernière fois en 2021 sous l'œil de leurs proches.



31 décembre

### Un nouvel an gourmand

L'évènement s'est tenu, malgré la crise sanitaire, pour la première fois à l'hôtel Campanile de Roissy. La jauge maximale de participants avait été abaissée afin de permettre un passage en 2022 dans les meilleures conditions possibles. Les convives ont tout de même pu profiter d'un repas de fête dans une ambiance conviviale.



## LE MOT DE L'OPPOSITION

Après les fêtes, le retour à l'école s'effectue dans des conditions sanitaires fragiles.

Nos élèves retrouvent cependant, leur établissement pour une nouvelle année d'apprentissage, avec sérénité.

**L'École** a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. **C'est un enjeu important de notre société** et force est de constater qu'elle rencontre des difficultés dans la transmission et la construction des savoirs.

Les dernières évaluations nationales ont souligné une très nette baisse des résultats scolaires et des actions correctives sont en cours à Roissy en France par le nouveau directeur, monsieur AUGUSTIN.

A son initiative, un projet d'école est à l'étude. Il préconiserait notamment la réappropriation de la lecture des sup-

ports scolaires et de loisirs, le renforcement de la compréhension écrite, la résolution de problèmes, et l'apprentissage des règles d'utilisation du numérique.

Ce plan d'action favorisera l'amélioration des acquis scolaires, permettra d'accompagner les enfants avec des bases solides nécessaires à leur développement.

Le projet prône également le retour des principes fondamentaux de respect envers les instituteurs, les personnels de l'établissement, entre enfants et adultes et en premier lieu entre les enfants eux-mêmes. Il veillera de plus à l'application du parcours citoyen car il faut préparer les nouvelles générations à gérer leur avenir.

**L'implication des parents est aussi au cœur du projet**, c'est un facteur essentiel de l'éducation des enfants tant à

l'école qu'au sein du cercle familial. Ceux-ci sont motivés pour **recréer du lien** et établir un contrat moral avec l'école et le corps enseignant. Le but étant aussi de les faire revenir dans les classes.

L'investissement de l'équipe enseignante dans ce projet, va permettre de renforcer l'éducation, la notion de réussite et la transmission des valeurs de la république.

**Chacun a le droit à une scolarité en toute quiétude.**

Pour le groupe d'opposition  
**« Roissy Demain Agir ensemble »**  
Patricia Petit  
@ : p.petit@ville-roissy95.fr



# L'agenda

JANVIER-FÉVRIER

**21 JANVIER**

**HUMOUR**

**Panayotis Pascot**

- ▶ 20 h à L'Orangerie. Tout public.  
Durée: 1h 30, sans entracte.



*Ci la une*

**29|01**

**ÉVÈNEMENT  
RÉSULTATS DES  
ÉLECTIONS DES  
AMBASSADEURS  
ET DU CONSEIL  
DES JEUNES**

À huit clos.

Résultats sur le site  
[www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr)



**DU 22|01 AU 12|03**

**NOUVEAUTÉ**

**PROGRAMME DU LIEU DE VIE PARTAGÉ**

Le pôle famille vous accueille dans sa nouvelle structure située à La Passerelle pour vous proposer des ateliers ouverts à tous.

- **Samedi 22 janvier à 15 h**  
Atelier cosmétique (partie 2)
- **Samedi 29 janvier à 15 h**  
Atelier carnet créatif
- **Samedi 5 février à 10 h**  
Atelier petite enfance: fabrication de tour d'observation Montessori et échange autour de cette pédagogie.
- **Samedi 5 février à 15 h**  
Atelier cosmétique (partie 3)
- **Samedi 12 février à 14 h 30**  
Atelier gourmand: crêpe party!
- **Samedi 19 février à 9 h**  
Visite de l'aquarium « Sea Life » à Val d'Europe (transport en bus).  
Suivi d'un repas partagé à La Passerelle.
- **Samedi 19 février à 15 h**  
Atelier bac d'exploration autour de l'univers marin et réalisation d'un tableau en peinture.

> Programme complet sur [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr).  
Renseignements, [observatoire@ville-roissy95.fr](mailto:observatoire@ville-roissy95.fr) ou 0134 38 52 24.

**24 JANVIER**

**VOS ÉLUS**

**Conseil municipal**

- ▶ 19 h en mairie principale.

**27 JANVIER**

**MUSIQUE**

**Greg Zlap**

- ▶ 20 h à L'Orangerie. Tout public.  
Durée: 1h 30, sans entracte.

**5 FÉVRIER**

**THÉÂTRE**

**Panique au Ministère**

- ▶ 20 h à L'Orangerie. Tout public.  
Durée: 1h 30, sans entracte.

**7, 8 & 12 FÉVRIER**

**ANIMATION**

**Escape  
Game**

- ▶ Départ  
toutes les  
heures. Les  
7 et 8 de  
17 h à 20 h  
et le 12 de  
14 h à 16. À  
L'Orangerie.



**10 FÉVRIER**

**THÉÂTRE**

**L'école des femmes**

- ▶ 20 h à L'Orangerie. Tout public.  
Durée: 1h 30, sans entracte.

**14 FÉVRIER**

**VOS ÉLUS**

**Conseil municipal**

- ▶ 19 h en mairie principale.

**19, 23 & 23 FÉVRIER**

**ANIMATION**

**Festival Image par Image**

- Samedi 19 de 10 h à 11h 30, Anim' ton  
Doudou / Médiathèque.
- Mardi 22 de 14 h 30 à 16 h, Balbu-ciné  
/ Médiathèque.
- Mercredi 23 à 10 h, Ciné-Doudou et à  
14 h, Ciné-goûter / Salle de spectacle.
- ▶ À L'Orangerie.

**8 MARS**

**THÉÂTRE**

**Les Tontons Farceurs**

- ▶ 20 h à L'Orangerie. Tout public.  
Durée: 1h 30, sans entracte.